

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2017

ORIENTATION ET RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS - (N° 391)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC123

présenté par
M. Attal, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 10, substituer au mot :

« mentionnée »

le mot :

« prévue ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.